

11 janvier 2018

Plaisance. Au Guilvinec, le port est un atout territorial



Le projet de port de plaisance. Un pont levant serait installé entre Guilvinec et Léchiagat. | OF



Daniel Le Balch, adjoint aux finances, et Jean-Luc Tanneau, maire du Guilvinec, devant la représentation du projet de plaisance. par Ludovic LE SIGNOR.

La bonne santé financière de la commune du Guilvinec (Finistère) est un gage de crédibilité pour mener à bien ce projet qui, s'il se concrétise, amènera la création d'un vaste complexe hôtelier-thalasso.

« Dans le cadre du projet de port de plaisance, l'étude menée par la Direction régionale des finances publiques de Bretagne qui a été commandée par le préfet du Finistère et co-signée par le préfet de Région atteste de la bonne santé financière de la commune », se félicite Jean-Luc Tanneau, maire du Guilvinec.

Ce rapport confidentiel a été restitué aux élus à la préfecture, en fin d'année. Une étude pour mesurer les capacités financières qui, outre Le Guilvinec, concernait Treffiat et la Communauté de communes du Pays bigouden sud.

Coûts revus à la baisse

« Notre capacité de désendettement est inférieure au ratio prudentiel de huit années de Capacité d'autofinancement (Caf) à partir de 2016. Au Guilvinec, on est sur trois ans »,détaille Daniel Le Balc'h, adjoint aux finances. Une situation au beau fixe qui permettra, selon Jean-Luc Tanneau, d'assurer le projet sans augmenter la pression fiscale. Pour l' élu, la route semble donc bien tracée pour que le port de plaisance se réalise.

Le syndicat mixte pêche et plaisance de Cornouaille sera le maître d'ouvrage. **« Michael Quernez, son président, s'est engagé à porter le projet »**, poursuit Jean-Luc Tanneau.

Une extension-aménagement qui offrirait 836 places dont 530 créations. Durée des travaux : entre 4 et 5 ans, avec objectif d'achèvement en 2021-2022. **« On a retravaillé les coûts pour gagner 20 % du chiffre initial, soit quatre millions d'euros. On arrive donc à un projet estimé à 22 835 000 € hors taxe »**, précisent Jean-Luc Tanneau et Daniel Le Balc'h.

Port de plaisance ou rien

Au niveau du financement, les hypothèses révèlent notamment la participation de 10 millions d'un partenaire privé, 4,5 millions du Syndicat mixte, 3 millions de la communauté de communes, 2 millions de la commune du Guilvinec et un million venant de celle de Treffiagat. **« Plusieurs groupes ont déjà manifesté leur volonté de candidater à une prise de participation dans l'éventualité d'un partenariat public-privé, dont un à hauteur de 12 à 14 millions »**, dévoile Jean-Luc Tanneau. Un appel d'offres sera lancé par le syndicat mixte.

Au-delà des retombées économiques directes, la présence d'un port de plaisance sera décisive dans l'engagement d'investisseurs sur le site de l'ancienne usine Furic. Ces derniers projettent d'y construire un complexe immobilier. Sur 1,4 hectare, un hôtel 3 étoiles de 60 chambres, avec thalasso-balnéo et logements. **« On a revu le PLU pour que ce projet soit validé »**, poursuit Daniel Le Balc'h.

Un investissement totalement privé de 10 millions qui permettrait de pallier le déficit d'offre hôtelière sur la commune et d'élargir la clientèle touristique. **« Les investisseurs sont formels : si le port ne se fait pas, pas d'achat de la friche Furic »**, lance Jean-Luc Tanneau.

En parallèle à l'atout majeur du port de plaisance, il y a aussi Haliotika et son succès grandissant, dont les visiteurs sont aujourd'hui majoritairement hébergés dans la région quimpéroise. **« Dans les années à venir, la pêche ne suffira pas à assurer une dynamique économique dans le Pays bigouden »**, argumente Jean-Luc Tanneau, pour convaincre de la nécessité d'un port de plaisance sur sa commune. **« Ce projet, ce n'est pas un problème de financement mais de volonté politique. Il faut que tous les élus locaux nous soutiennent »**.